

Pourquoi prier la très sainte Vierge Marie ?

Ô combien familière à tout chrétien digne de ce nom, la dévotion envers la très sainte Vierge Marie interroge celui qui franchit depuis peu la porte d'une église, habité par une soif encore confuse de Dieu. Pourquoi, demande-t-il, prier ainsi la sainte Vierge ?

À lui seul, le récit de l'Annonciation (Lc 1, 26-38) décrit la mission première de la sainte Vierge, et donc la première raison de notre prière à son endroit : à Marie, il revient d'introduire Dieu dans le monde. L'ange Gabriel, messenger divin, ne lui demande rien de moins ! Il lui annonce le plan divin de salut, combien Dieu veut prendre chair de sa chair, pour en sa chair expier le péché du monde. À cet instant, le Ciel et la terre sont comme suspendus à l'acceptation de Marie. Et voici que son oui retentit en termes magnifiques : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole*. Aussitôt elle devient mère de Dieu, engendrant en quelque sorte Dieu dans le monde.

Loin de relever d'un simple épisode ponctuel, sa mission d'engendrement de Dieu au monde se perpétue à travers tous les siècles. Debout au pied de la croix, Marie voit sa mission maternelle s'étendre à tous les hommes de bonne volonté (cf. Lc 2, 13). Le Christ en effet, lui désignant le disciple qu'il aimait – et donc chacun d'entre nous – lui dit : *Voici ton fils* (Jn 19, 26). Depuis ce jour, la Très Sainte Vierge est notre mère du Ciel. Il lui revient donc, en tant que mère, de faire entrer Dieu dans notre vie, et de nous faire entrer toujours plus avant dans la vie de Dieu. Un enfant ne découvre-t-il pas le monde à travers le regard de sa mère ? Voici donc le premier motif, fondamental, de notre prière à la Vierge : par son intercession, Dieu se

donne à nous, tandis qu'elle nous apprend à nous donner à Dieu.

Le second motif de notre dévotion mariale trouve son fondement dans les premières pages de la Genèse. Par leur péché, Adam et Ève se retrouvaient vaincus par le démon, désormais établi « prince de ce monde ». Adam, pour être au principe de l'humanité, avait en effet entraîné cette dernière dans son asservissement au mal dont, effaré, il découvrait la réalité. C'est alors que Dieu promettait en sa miséricorde que cette même humanité, loin de rester ainsi asservie au péché, serait un jour victorieuse du démon, précisément à travers une femme et un homme : *Je poserai une inimitié radicale entre toi et la femme, fut-il dit au démon, entre ta descendance et sa descendance* (Gn 3, 15). Et Dieu d'ajouter aussitôt combien ce redressement d'une partie de l'humanité passerait par de terribles combats : *elle t'écrasera la tête, et tu la meurtriras au talon* (Gn 3, 15). En ces combats, que tous les jours nous avons à mener pour compter, dans le Christ, parmi la race de Dieu, la sainte Vierge a donc une place toute particulière, en union avec son divin Fils : elle écrasera la tête du démon ! Précisément parce qu'elle est notre mère, la très sainte Vierge est notre force en ce combat chrétien : ne relève-t-il pas d'une mère de protéger son enfant contre tout danger ? Aussi saint Bernard n'hésitait pas dire, parlant de la très sainte Vierge : « Si elle te tient par la main, tu ne tomberas pas. Si elle te protège, tu ne craindras pas. Si elle est avec toi, tu es sûr d'arriver au but ».

Puissions-nous, en ce mois d'octobre qui les est consacré, développer une dévotion mariale aussi vraie qu'efficace !

Abbé P. de LA ROCQUE

Prier le chapelet en famille

Une jeune fille arriva un jour au Pointet pour y suivre une retraite de saint Ignace. Elle n'était pas une de nos fidèles. Elle était, comme on dit, conciliaire. Elle a cependant suivi comme il faut les exercices spirituels. Elle s'est dit « enchantée » par ces cinq jours. Mais qu'est-ce qui l'a conduite en retraite ? Peut-être bien... le chapelet : elle a expliqué aux prédicateurs qu'elle le récitait tous les jours depuis dix ans ! En ce début du mois du Rosaire, soyons toujours plus conscients de la force de cette prière, et prenons la résolution d'y être fidèles. Et pour cela, il faut peut-être répondre à deux objections classiques envers le chapelet : pourquoi répéter cinquante fois le *Je vous salue Marie* ? Et peut-on vraiment réciter et méditer en même temps son chapelet ?

Quant à la première objection, il faut certes affirmer que la qualité de prière vaut mieux que la quantité. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, dans son ouvrage *Le secret admirable du très saint Rosaire*, écrit : « Un seul *Ave Maria* bien dit est d'un plus grand mérite que cent cinquante mal dits. (...) Beaucoup prient le chapelet, mais pourquoi si peu se corrigent de leurs péchés et s'avancent dans la vertu, sinon parce qu'ils ne font pas ces prières comme il faut. » Mais cette méthode de prière, qui peut même nous faire répéter cent cinquante-trois fois l'*Ave*, vient de la très sainte Vierge Marie, qui l'a inspirée à saint Dominique. Il y a une bonne raison à ces répétitions.

Si l'on réfléchit un peu, tout le monde peut constater que la vie est faite de répétitions. Chaque jour nous faisons les mêmes actions, les mêmes salutations avec les mêmes formules. Il y a encore dans l'être humain la même répétition des battements de cœur, sans laquelle il n'y a plus de vie... Alors, justement, la répétition des *Ave* va permettre une vie et une ambiance de prière. Cette répétition va donner une habitude, une aisance, un rythme aussi, qui vont permettre de s'élever vers Dieu. Ainsi, naturellement, après avoir, pendant un certain temps, été attentifs aux paroles, on le sera aux mystères, puis à Dieu. Saint Thomas d'Aquin parle de ces trois degrés dans la prière : l'attention aux paroles, puis aux mystères, enfin à Dieu. C'est comme un

violon à trois cordes : on commence par utiliser une seule corde. Mais l'idéal, c'est de faire jouer les trois en même temps. On y arrive avec le temps. Voilà donc ce qu'apporte la répétition des *Ave* : un moyen de s'unir plus intimement à Dieu pendant au moins vingt minutes.

De ce que nous venons de dire découle la réponse à la deuxième objection : oui, on peut réciter et méditer en même temps. Grâce à la répétition, on récite avec aisance, sans tension, et on est ainsi beaucoup plus libre intérieurement pour méditer. Que méditer ? L'oraison de la messe de Notre-Dame du Rosaire nous dit : la vie, la mort et la résurrection de Jésus Christ, Fils unique de Dieu. Et elle ajoute : pour imiter ces mystères et obtenir ce qu'ils promettent. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort écrit encore : « Les mystères du Rosaire sont les œuvres de Jésus-Christ et de la très sainte Vierge ; ils sont remplis de quantités de merveilles, de perfection et d'instructions profondes et sublimes, que le Saint Esprit découvre aux humbles et aux âmes simples qui les honorent. »

N'ayons donc pas peur de répéter ces *Ave Maria*. Soyons fidèles à réciter et méditer notre chapelet. Et essayons, comme le conseille le père de Montfort, de le réciter en commun, en famille, et même en deux chœurs. « De toutes les manières de réciter, le faire publiquement à deux chœurs est la manière la plus glorieuse à Dieu, la plus salutaire à l'âme, la plus terrible au diable. Dieu aime les assemblées. Notre-Seigneur a expressément conseillé cette pratique à ses apôtres et disciples, et leur promit que toutes les fois qu'ils seraient deux ou trois assemblés en son nom, il se trouverait au milieu d'eux. Quel bonheur d'avoir Jésus-Christ en sa compagnie ! Pour le posséder, il ne faut que s'assembler pour dire le chapelet. » Notons que Notre-Seigneur parle de *deux ou trois assemblés en (son) nom* (Mt 18, 20). C'est donc la plus petite société possible, mais il faut qu'elle se soit réunie au nom de Jésus-Christ. À cette condition, il promet de se trouver présent au milieu d'elle, et sa présence rendra la prière irrésistible devant Dieu. C'est pourquoi, aux débuts de l'Église, les Chrétiens s'assemblaient si souvent pour prier malgré les menaces.

Le père de Montfort énumère plusieurs avantages de la prière en deux chœurs. D'abord, l'esprit y est ordinairement plus attentif. Ensuite, quand on prie en commun, une seule voix s'élève. Si donc quelqu'un en particulier ne prie pas si bien, un autre dans l'assemblée qui prie mieux supplée à son défaut. Le saint va même jusqu'à dire : une personne qui récite son chapelet toute seule n'a le mérite que d'un seul chapelet ; si elle le récite avec trente personnes, elle a le mérite de trente chapelets ! Enfin, le père de Montfort fait remarquer que l'Église, conduite par le Saint-Esprit, s'est servie des prières publiques dans tous les temps de calamité. Et il cite l'exemple de Grégoire XIII qui déclare, dans sa bulle, qu'il faut pieusement croire que les prières publiques et processions des confrères du saint Rosaire ont beaucoup contribué à obtenir de Dieu la grande victoire de Lépante sur les Turcs, le premier dimanche d'octobre 1571.

Disons le chapelet en commun, en famille. Le pape Pie XII a de très belles considérations sur le sujet. Il disait à des prédicateurs de carême, en 1943 : « Réveillez dans l'âme des fidèles le sentiment de l'ancienne et pieuse coutume de la prière commune en famille. (...) Et comme la vie publique, pleine de distractions et d'embûches, trop souvent au lieu de promouvoir les biens les plus précieux de la famille – la fidélité conjugale, la foi, la vertu et l'innocence des enfants – les met en danger, la prière au foyer domestique est aujourd'hui presque plus nécessaire qu'aux temps passés. » Saint Pie X écrivit pour sa part dans son testament : « Si vous voulez que la paix règne dans vos familles et dans votre patrie, récitez tous les jours le chapelet avec les vôtres. »

Suggérons un conseil : il faut tenir compte, pour la prière en famille, de la capacité des enfants. Le pape Pie XII, toujours dans le même discours de 1943, disait : « Que la prière soit

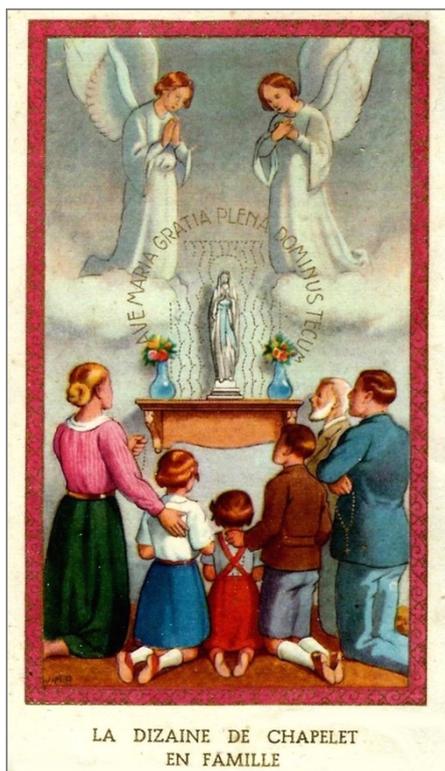
accomplie de façon à ce que les enfants n'en éprouvent pas de fatigue ou de dégoût, mais se sentent plutôt entraînés à l'augmenter. » On peut ainsi, avec de jeunes enfants, commencer par dire en commun une ou deux dizaines, puis augmenter avec le temps.

Il faut dire un mot, pour finir, des distractions qui peuvent nous envahir pendant le chapelet. Le père de Montfort distingue les distractions volontaires de celles qui sont involontaires. Les premières constituent une grande irrévérence, « qui rendrait nos rosaires infructueux et nous remplirait de péchés. Comment ose-t-on demander à Dieu qu'Il nous écoute, si nous ne nous écoutons pas nous-mêmes ? » Les distractions involontaires sont quant à elles presque inévitables, dit le saint. Mais on doit prendre toutes sortes de moyens pour les diminuer et fixer notre imagination. Il faut bien penser à se mettre en la présence de Dieu, croire que Dieu et sa sainte Mère nous regardent. On peut se représenter, dans l'imagination, Notre-Seigneur et sa très sainte Mère dans le mystère que nous honorons. Le saint conseille encore d'avoir des intentions de prière, et pour-quoi pas à chaque dizaine. Et il

dit bien que si nous avons beaucoup de distractions, mais que nous avons lutté, notre rosaire est encore plus fructueux. « Votre rosaire est d'autant meilleur qu'il est plus méritoire ; il est d'autant plus méritoire qu'il est plus difficile. »

Ce qui achèvera de nous convaincre de dire notre chapelet, seul ou en famille, ce sont deux phrases de la très sainte Vierge. À Fatima, elle disait, le 13 octobre 1917 : « Je suis Notre Dame du Rosaire. Que l'on continue à réciter le chapelet tous les jours. » Cinq siècles auparavant, elle avait dit au bienheureux Alain de La Roche : « Celui qui persévérera dans la récitation de mon rosaire, recevra toutes les grâces qu'il demandera. »

Abbé V. GRAVE



La prière de l'Angelus

L'Angelus tire son nom des premiers mots évoquant le récit de l'Annonciation : *Angelus Domini nuntiavit Mariæ, l'Ange du Seigneur annonça à Marie qu'elle serait la mère du sauveur*. La coutume est de la réciter matin, midi et soir, avant les repas par exemple.

Si l'on en croit la plaque apposée dans la cathédrale de Saintes (Charente-Maritime), c'est en ces lieux qu'il faut chercher l'origine de cette prière : « C'est de cette basilique que l'Angelus est parti à la conquête du monde. En 1095, au concile de Clermont, le pape Urbain II demande que les cloches de la cathédrale et des églises de la chrétienté soient tintées, le matin et le soir, afin que les prières soient faites à la Vierge Marie pour le succès de la première croisade, dite des pauvres gens. » L'Angelus ne consistait alors que dans la simple récitation de trois *Je vous salue Marie*, le matin et le soir, donc. Invoquer ainsi la Mère de Dieu avec la salutation angélique n'était pas anodin, : les musulmans refusaient précisément le mystère de l'Incarnation, et par là même la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Prier pour eux, et même en leur nom en quelque sorte, ne pouvait que leur attirer des grâces de conversion.

La première croisade terminée, la cathédrale de Saintes continua matins et soirs ses sonneries et prières. Deux siècles plus tard, le pape français Jean XXII recommanda que cette pieuse coutume soit étendue à l'Église universelle (bulle *Quam pium quam delictum* du 13 octobre 1318 et *Saluternum illud* du 3 mai 1327).

Il faudra attendre encore un siècle, et un nouveau désastre de la chrétienté, pour que cette prière prenne place non plus seulement le matin et le soir, mais encore le midi. L'année 1453 marque en effet la prise de Constantinople par les Turcs, et la fin à l'empire du même nom. Une telle victoire n'arrêta pas le chef des Ottomans, Mehmed II. Menant une guerre sans merci contre les Vénitiens et les Génois encore présents en Méditerranée Orientale, il court bientôt de victoire en victoire. Aussi, dès 1456, afin de

*℣. L'ange du Seigneur fit l'Annonce à Marie,
℞. Et elle a conçu du Saint-Esprit.*

Je vous salue Marie, pleine de grâce. Le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes et Jésus, le fruit de vos entrailles est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

*℣. Voici la Servante du Seigneur,
℞. Qu'il me soit fait selon votre parole.*

Je vous salue Marie...

*℣. Et le Verbe s'est fait chair,
℞. Et il a habité parmi nous.*

Je vous salue Marie...

*℣. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu,
℞. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Prions. Seigneur, daignez répandre votre grâce en nos âmes, afin qu'ayant connu par la voix de l'ange l'Incarnation de Jésus-Christ, votre Fils, nous puissions parvenir, par les mérites de sa passion et de sa croix, à la gloire de sa résurrection. Par le même Jésus-Christ, notre Seigneur.

℞. Ainsi soit-il.

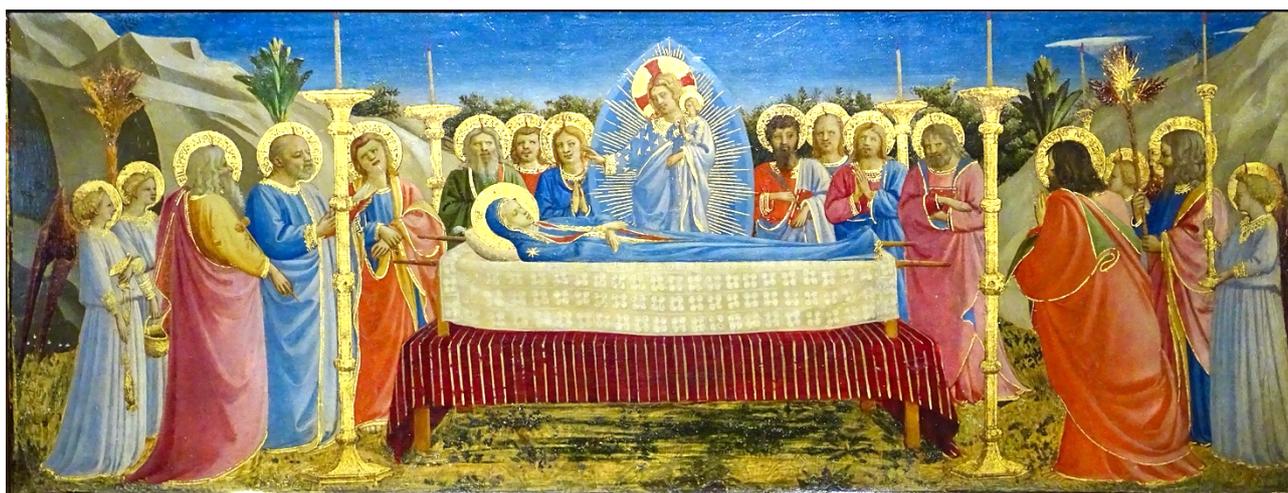
faire face à cette menaçante expansion de l'islam, le pape Calixte III étendit à toute l'Église la récitation des trois *Ave Maria* non plus seulement matin et soir, mais encore à midi, « pour la conversion de l'Islam et pour la paix ». Cette prescription fut renouvelée par les papes Sixte IV (1476) et Alexandre IV (1500).

Est-ce cette prière qui arrêta l'Islam aux portes de l'Europe ? On peut le supposer. En effet, alors que Mehmet II avait pris possession de quelques îles Vénitiennes en Adriatique (1479), l'un de ses Vizirs prend pied en Italie et conquiert Otrante (12 août 1480), et y massacre dans la foulée 12 000 victimes. Mais en 1481, Mehmet II s'effondre brusquement, frappé d'un mal inconnu ; il n'avait que 49 ans. Sa mort et la querelle de succession qui s'en suivra marqueront l'arrêt des conquêtes musulmanes en terre d'Europe. Il n'est pas interdit de penser que l'Angelus de Calixte III y fut pour quelque chose...

Mais l'Angelus ne trouva sa forme définitive, telle que nous la connaissons actuellement, qu'avec le pape de la victoire de Lépante (1571), saint Pie V. La formule actuellement en usage n'apparaît en effet pour la première fois que dans la révision du petit office de la Très Sainte Vierge demandée par ce pape dominicain.

Cette brève histoire nous dit combien, en ce XXI^e siècle, la prière de l'Angelus reste d'actualité. Prier ainsi la très sainte Vierge Marie matin, midi et soir en évoquant le mystère de l'Incarnation, est un grand moyen pour demander la conversion des musulmans ainsi que la paix.

Abbé P. de LA ROCQUE



La dévotion des premiers samedis du mois, entre réparation et récollection

À chaque siècle, ses maux et ses remèdes : aux maux humains, des remèdes divins. Alors que notre époque s'enfoncé toujours plus dans le mépris de la religion et n'en déperit que plus, alors qu'elle se complait à blasphémer Dieu et plus encore peut-être sa très sainte Mère, le Ciel vint sur terre proposer pour remède la dévotion réparatrice au Cœur immaculé de Marie, centrée sur les premiers samedis du mois.

Pour beaucoup d'entre vous – et nous nous en réjouissons profondément – ces premiers samedis du mois sont devenus un rendez-vous important. De premier samedi en premier samedi, vous venez tout au cours de l'année « faire le point » avec le Bon Dieu, sous le regard aimant de la Très Sainte Vierge : un temps de méditation personnelle avec l'aide du prêtre, un temps de prière en commun avec le chapelet, un temps de pardon avec une bonne confession, un temps d'éternité enfin avec la participation à la Messe et une bonne communion. Y a-t-il plus belle manière de

réjouir le cœur de notre Mère du Ciel, attristée par tant de ses fils révoltés contre son divin Fils ? Y a-t-il plus belle manière de s'unir à sa prière en offrant avec elle, par notre communion, la divine Hostie précisément immolée en réparation des péchés du monde ? Oui, vous l'avez compris et je m'en réjouis, ces rendez-vous du premier samedi sont appelés à devenir une habitude. N'était-ce pas là d'ailleurs l'intention initiale du Ciel ?

Revenons-en en effet aux apparitions de Fatima, puisque c'est là que nous fut révélé ce délicieux remède. Lorsque pour la première fois la très sainte Vierge nous parle de la dévotion des premiers samedis, il n'y est pas question de les compter : « Je viendrai établir la communion réparatrice des premiers samedis du mois », dit-elle simplement le 13 juillet 1917.

Ce n'est que plus tard, comme par condescendance, comme pour implorer les humains que, le 10 décembre 1925, elle apparaîtra à nouveau à

sœur Lucie en son couvent de Pontevedra. Là, elle précisera non pas que cette dévotion ne s'étendra que sur cinq mois, mais promet une assistance particulière à ceux qui pratiqueront au moins cinq mois consécutifs cette dévotion des premiers samedis : « Dis que tous ceux qui, pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la sainte Communion, réciteront un chapelet et me tiendront compagnie pendant quinze minutes, en méditant sur les quinze mystères du Rosaire, en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme. » On sait comment le Ciel, pour faciliter encore cette dévotion, ajouta le 15 février 1926 que la confession pouvait se faire un autre jour si nécessaire, pourvu que la communion soit faite en état de grâce.

Si donc la pratique des cinq samedis successifs accorde une grâce supplémentaire, il ne faut pas réduire la dévotion des premiers samedis à l'obtention de cette grâce : elle a d'abord pour objet l'esprit de réparation – et donc la conversion des pécheurs – et, en tant que telle, ne se limite pas à cinq samedis. C'était d'ailleurs la manière dont sœur Lucie pratiquait cette dévotion. Elle commençait par méditer, les cinq premiers mois, les cinq mystères joyeux ; puis, continue-t-elle, « quand j'ai fini ces cinq premiers samedis, j'en recommence cinq autres et je médite les mystères douloureux, ensuite les glorieux et, quand je les ai terminés, je recommence les joyeux. »

Pratiquer la dévotion des premiers samedis du mois

- se confesser, sinon le jour-même, du moins dans les huit jours avant ou après
- communier
- réciter le chapelet
- méditer pendant quinze minutes, l'un des mystères du rosaire,

Le tout en union à la très sainte Vierge, et en esprit de réparation, pour la conversion des pécheurs.

Achevons par cette lettre que sœur Lucie écrivait le 1^{er} novembre 1927 à sa marraine, Doña Maria de Miranda : « Quant à moi, j'avoue que je ne suis jamais si heureuse qu'à l'arrivée du premier samedi. N'est-il pas vrai que notre bonheur le plus grand, c'est d'appartenir entièrement à Jésus et Marie et de les aimer uniquement, sans réserve ? Nous voyons cela si clairement dans les vies des saints... Ils étaient heureux, parce qu'ils aimaient. Et nous, nous devons chercher à aimer comme eux : pas simplement de sentir de la joie en pensant à Jésus, ce qui est le moins important, mais donner à Jésus et Marie la consolation d'être aimés... et qu'en cet échange d'amour Ils puissent sauver beaucoup d'âmes. »

Abbé P. de LA ROCQUE

Annonces du mois d'octobre

- Mardi 8 octobre, à 20h00 au Prieuré Saint-Joseph, 2^{ème} cours de présentation de l'Ancien Testament : *l'Ancien Testament, une promesse messianique renouvelée à Abraham*.
- Mardi 15 octobre, la seule messe célébrée à la chapelle de la Visitation le sera à 7h15. La chapelle restera exceptionnellement fermée ce jour-là.
- Vendredi 18 octobre, réunion des étudiants et jeunes-pro du Prieuré. Nous y commencerons le cycle des conférences de l'année : la Tradition, unique solution pour l'Église.
- Mardi 22 octobre, à 20h00 au Prieuré Saint-Joseph : cours sur l'évangile de saint Jean.
- M. l'abbé Grave sera absent du 24 au 30 octobre, ce qui entraînera une modification des messes dominicales du 27 octobre : celle de Grasse sera supprimée, et la messe sera célébrée à 18h00 à Cannes ce dimanche-là.
- Du 26 au 28 octobre se déroulera le pèlerinage national à Lourdes. Les inscriptions se font directement auprès de l'Association Sainte Philomène, associationsaintephilomene@hotmail.fr

ROME 2025

PRIEURÉ SAINT JOSEPH - NICE

PÈLERINAGE À ROME

17 au 23 août 2025

**Pèlerinage
jubilaire**

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X organise un pèlerinage international à Rome les 19, 20 et 21 août 2025 pour l'année jubilaire. Un tel pèlerinage, magnifique, n'a lieu que tous les 25 ans. Le Prieuré de Nice s'y joindra, en l'élargissant du dimanche 17 août soir jusqu'au samedi 23 août matin. Nous pourrons ainsi les lundi et vendredi, découvrir plus avant la Rome chrétienne.

Quand ? Rendez-vous est donné à Rome le dimanche 17 août au soir, pour un pèlerinage durant jusqu'au samedi 23 août au matin. Le Prieuré n'organise pas l'aller/retour Nice-Rome, mais laisse ce voyage à la discrétion de chacun (train, voiture, avion), en raison de la diversité des situations.

Où ? Le Prieuré de Nice a réservé des logements chez les Théatins, Piazza Vidoni, 6. Cette maison jouxte l'église St. Andrea del Valle, qui donne sur le Cour Victor Emmanuel II.

Les avantages du lieu :

- ⇒ Il est situé en plein cœur de Rome, entre le Vatican et le Colisée, en face de la Piazza Navona.
- ⇒ Le prix défie toute concurrence : 46 € par personne et par jour, ce prix comprenant la nuitée, le petit-déjeuner du matin et le déjeuner de midi (sur place ou en pique-nique).
- ⇒ Rentrer déjeuner est avantageux : la plupart des édifices fermant entre 13h et 16h, le déjeuner de 13h laisse ensuite un temps de repos pour les enfants comme pour les adultes avant de repartir. Il rend donc ce pèlerinage moins fatigant pour tous.
- ⇒ C'est donc un cadre idéal de pèlerinage pour les familles constituées, même avec enfants en bas âge.

Les inconvénients du lieu :

- ⇒ Les Théatins ne mettent pas à disposition de chambres individuelles, mais seulement quelques chambres doubles, puis des dortoirs de trois, quatre, ou six lits. Les chambres doubles seront réservées pour les parents, tandis que les enfants, étudiants et personnes seules seront réparties dans les chambres à plusieurs lits.
- ⇒ Le tout n'est évidemment pas climatisé...

Quel programme ? Du mardi 19 au jeudi 21 août, nous nous associerons aux activités organisées par la FSSPX. Les lundi 18 et vendredi 22, nous découvrirons plus avant la Rome chrétienne.

Places limitées – inscriptions prioritaires – dates ultimes d'inscription

- L'inscription se fait avec le bulletin d'inscription déposé au fond de vos chapelles, accompagné d'un acompte de 50 € par personne (règlement à l'ordre de « Prieuré Saint Joseph »).
- Des demandes extérieures de participation à notre organisation commencent à affluer. Aussi **les inscriptions sont exclusivement réservées aux fidèles dépendant du Prieuré Saint-Joseph de Nice jusqu'au 31 octobre 2024**. Après cette date, les inscriptions sont ouvertes à tous indistinctement, les premiers inscrits étant les premiers servis. Attention : il y a déjà une liste d'attente de non-niçois, et les places sont limitées. Le plus sûr est donc de s'inscrire avant le 31 octobre.
- **Les inscriptions seront définitivement closes le 31 décembre 2024.**

Ephémérides - Octobre 2024

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			NICE	CANNES	GRASSE
			Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	Chapelle Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Ma 1	de la férie (St Rémi)		18h30		
Me 2	Saints anges gardiens		18h30		
Je 3	Ste Thérèse de l'E. Jésus	2° CI	18h30		
Ve 4	St François d'Assise (1° vendredi du mois)		17h30: heure sainte 18h30: messe	16h45: heure sainte 18h00: messe	
Sa 5	de la sainte Vierge au samedi (1° samedi du mois)		17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation	
Di 6	Sol. de ND du Rosaire	2° CI	10h00	10h00	18h00
Lu 7	Notre-Dame du Rosaire	2° CI	18h30		
Ma 8	Ste Réparate, patronne du diocèse	1° CI	18h30		
Me 9	St Jean Léonardi		18h30		
Je 10	St François Borgia		18h30		
Ve 11	Maternité divine de la TSV	2° CI	18h30		
Sa 12	de la sainte Vierge au samedi		18h30	18h00	
Di 13	21° dim. ap. la Pentecôte	2° CI	10h00	10h00	18h00
Lu 14	St Callixte 1er		18h30		
Ma 15	Ste Thérèse d'Avila		7h15		
Me 16	Ste Edwige		18h30		
Je 17	Ste Marguerite Marie Alacoque		chapelet à 18h et distribution de la communion		
Ve 18	St Luc, évangéliste	2° CI	18h30		
Sa 19	St Pierre d'Alcantara		18h30	18h00	
Di 20	22° dim. ap. la Pentecôte	2° CI	10h00	10h00	18h00
Lu 21	de la férie (St Hilarion)		18h30		
Ma 22	de la férie		18h30		
Me 23	St Antoine Marie Claret		18h30		
Je 24	St Raphaël archange		chapelet à 18h et distribution de la communion		
Ve 25	de la férie (St Chrysanthé)		18h30		
Sa 26	de la sainte Vierge au samedi		18h30	pas de messe	
Di 27	Fête du Christ-Roi	1° CI	10h00	18h00	pas de messe
Lu 28	Sts Simon et Jude, apôtres	2° CI	18h30		
Ma 29	de la férie		18h30		
Me 30	de la férie		18h30		
Je 31	de la férie		18h30		
Ve 1	Fête de tous les Saints fête d'obligation	1° CI	10h00	10h00	18h00
Sa 2	Commémoration de tous les fidèles défunts	1° CI	11h30 ; 18h30 : messe chantée	11h00 et 11h30 ; 18h00 : messe chantée	
Di 3	24° dim. ap. la Pentecôte (4° ap. Épiphanie)	2° CI	10h00	10h00	18h00